

**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge  
**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge  
**Band:** - (1980)

**Rubrik:** Relations extérieures et information

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Relations avec les organisations internationales

Dans le cadre des relations que le CICR entretient avec les Nations Unies et certaines des institutions spécialisées, le délégué auprès des organisations internationales, avec l'assistance d'autres collaborateurs du CICR, a suivi les travaux des organismes suivants en 1980:

- du 4 février au 14 mars, la 36<sup>e</sup> session de la Commission des Droits de l'Homme, à Genève, où ont été mentionnées des questions d'intérêt particulier pour le CICR, notamment les disparus, la convention contre la torture, la situation en Afghanistan, au Kampuchéa, au Chili, en Uruguay, à Chypre et dans les territoires occupés;
- du 8 avril au 2 mai, à New York, et du 3 au 25 juillet, à Genève, les deux sessions annuelles du Conseil économique et social, où a été abordé, entre autres, le problème de la coordination humanitaire;
- du 16 septembre au 17 décembre, à New York, la 35<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, dont les travaux intéressant le CICR ont porté plus particulièrement sur les questions de désarmement, de droits de l'homme (torture, pactes relatifs aux droits de l'homme...), juridiques, notamment l'élaboration d'une convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires ainsi que le réexamen du processus d'établissement de traités multilatéraux; en plénière ou en Commissions, les débats relatifs à certaines situations où le CICR poursuit ses activités humanitaires.

Le CICR a également participé comme observateur aux travaux de la Conférence des Nations Unies sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, du 15 septembre au 10 octobre, à Genève, qui s'est terminée par l'adoption d'une Convention et de trois Protocoles.

Le CICR a fait une intervention à la 31<sup>e</sup> session du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, du 6 au 14 octobre, à Genève.

Les relations consultatives du CICR avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont été l'occasion pour le délégué auprès des organisations internationales et pour le médecin-chef du CICR, de suivre les travaux des 65<sup>e</sup> et 66<sup>e</sup> sessions du Conseil exécutif de cette organisation, en janvier et en mai, ainsi que de la 33<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la Santé, du 5 au 23 mai, à Genève.

D'une manière générale, les représentants du CICR ont poursuivi leur collaboration avec les diverses institutions

spécialisées des Nations Unies, en particulier avec le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), le Programme alimentaire mondial (PAM), ainsi qu'avec le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les Secours en cas de catastrophes (UNDRO).

Les relations du CICR avec les organisations du système des Nations Unies en 1980 ont, en plus des relations habituelles qui viennent d'être citées, été marquées par des contacts opérationnels, dans le cadre de l'action conjointe CICR/UNICEF au Kampuchéa et en Thaïlande, à New York et à Genève, avec les principales organisations intéressées et les missions permanentes auprès des Nations Unies. Le CICR a ainsi été représenté aux réunions des donateurs à New York, aux séances inter-agences qui réunissaient UNICEF, HCR, PAM et FAO, aux sessions du Conseil d'Administration de l'UNICEF, ainsi qu'à la Conférence internationale pour l'aide au peuple kampuchéen, réunie par le Secrétaire général des Nations Unies les 26 et 27 mai à Genève.

Les contacts avec les organisations régionales se sont poursuivis, notamment avec la Communauté économique européenne (CEE), le Conseil de l'Europe où le CICR est régulièrement invité à l'Assemblée parlementaire, l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), l'Organisation des États américains (OEA) à l'Assemblée générale de laquelle le CICR a été représenté à titre d'observateur, du 20 au 28 novembre, à Washington.

Enfin, le délégué auprès des organisations internationales a participé à la 11<sup>e</sup> session d'enseignement de l'Institut international des Droits de l'Homme à Strasbourg du 15 au 18 juillet.

## Information et relations publiques

L'intérêt considérable qu'a montré l'opinion publique internationale pour l'action conjointe du CICR et de l'UNICEF en faveur des populations civiles du Kampuchéa a largement mis à contribution la Division presse et information (DPI) tant à Genève que sur le terrain, en particulier en Thaïlande. Par ailleurs, la DPI a jeté les bases, à fin 1980, de deux campagnes d'information visant à faire mieux connaître et comprendre les activités et les principes d'action du CICR dans les zones opérationnelles d'Angola et du Salvador, auprès des populations comme des combattants. Quant à la campagne d'information et de diffusion commencée en septembre 1978 en Afrique australe, elle est arrivée à son terme avec la fin du conflit rhodésien en avril 1980.

Parallèlement à l'extension de ses activités sur le terrain, la DPI s'est efforcée, comme par le passé, de répondre, à partir du

siège, aux très nombreuses sollicitations des représentants de la presse, ainsi qu'aux demandes émanant des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

### L'information sur le terrain

*ACTION CAMBODGE/THAÏLANDE.* — Le département de l'information au sein de la délégation du CICR de Bangkok a gardé ou établi des contacts réguliers avec les correspondants des agences de presse, des journaux, des chaînes de télévision et de radio, basés en Thaïlande ou de passage, pour leur fournir des éléments d'information sur les opérations humanitaires en cours dans la région. Il a reçu en moyenne chaque mois près de 60 visiteurs représentant soit les media, soit des organismes intéressés par le travail du CICR (Sociétés nationales, agences volontaires, agences spécialisées des Nations Unies, fondations, universités).

Dans le cadre de leurs activités quotidiennes, les délégués-information en Thaïlande ont, en outre, produit un certain nombre d'articles et de reportages à l'intention des services d'information des Sociétés nationales, ou destinés aux publications et programmes radiophoniques du CICR. Ils ont également édité une revue illustrée en langue anglaise, «Red Cross Times», dont 19 numéros ont paru en 1980. Ce périodique, qui tirait à 2000 exemplaires, a été distribué en priorité aux centaines de volontaires qui travaillaient sous l'égide du CICR en Thaïlande, ainsi qu'aux Sociétés nationales qui avaient mis du personnel à sa disposition.

Par ailleurs, une équipe envoyée de Genève a réalisé cinq films vidéo le long de la frontière khméro-thaïlandaise et un délégué-information s'est rendu au Kampuchéa, d'où il a rapporté une série de reportages et de photographies destinés aux Sociétés nationales.

*ACTION SALVADOR.* — En complément des efforts de diffusion des principes humanitaires entrepris par les délégués du CICR au Salvador auprès des corps de sécurité, de l'armée et de la police, une campagne d'information visant la population en général, et les mouvements de guérilla en particulier, a démarré le 6 novembre. Préparée dès le mois de septembre par un attaché de presse de la DPI envoyé sur place, cette campagne avait pour but, d'une part, de rappeler à tous les combattants leurs obligations humanitaires et, d'autre part, de faire connaître et d'expliquer les principes de la Croix-Rouge, notamment ceux de neutralité et d'impartialité.

Le programme d'information, dont la réalisation a bénéficié de l'active collaboration de la Croix-Rouge salvadorienne, a comporté, dans un premier stade, la diffusion de courts messages radiophoniques («spots»), traitant du mouvement de la Croix-Rouge, des règles fondamentales du droit humanitaire et du rôle spécifique du CICR en temps de conflit ou de tensions internes. En novembre et décembre, une douzaine de «spots» ont ainsi été diffusés sur les antennes de 28 stations, dont 6 touchant une audience nationale et les autres couvrant des régions déterminées du pays.

D'autre part, la première d'une série d'affiches en couleurs, tirée à 2500 exemplaires, et des calendriers Croix-Rouge ont

été distribués tant dans la capitale (par le bureau d'information du CICR), qu'en province (par l'intermédiaire des sections locales de la Société nationale). En outre, des textes, développant les mêmes thèmes que ceux utilisés dans les messages radiophoniques, ont été mis au point pour publication dans les journaux. Enfin, des films sur la Croix-Rouge et le CICR ont été projetés à la télévision et en public, à l'occasion de la «Feria internacional», et présentés régulièrement à des groupes de secouristes et de membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

*ACTION AFRIQUE AUSTRALE.* — Commencée en octobre 1978, la campagne d'information en Afrique australe a trouvé sa conclusion logique avec la fin du conflit rhodésien. C'est, en effet, dans le contexte de ce conflit et à la suite de la mort de trois de ses collaborateurs au Zimbabwe, tués en plein accomplissement de leur mission, que le CICR avait été amené à entreprendre un effort d'information, parallèlement aux activités de protection et d'assistance déployées par ses délégués (cf. Rapports d'activité 1978 et 1979).

«Expérience-pilote», en ce sens que c'était la première fois que l'information du CICR était conduite à partir du terrain, cette campagne a été axée principalement sur la Rhodésie, la Zambie et le Botswana. Elle visait principalement à créer le climat propice à la poursuite du travail des équipes médicales et de secours du CICR, en faisant connaître et comprendre les buts et les principes de neutralité et d'impartialité de la Croix-Rouge, tant aux combattants et dirigeants politiques qu'aux populations touchées par le conflit.

Différents supports ont été utilisés pour diffuser le message de la Croix-Rouge: des imprimés («bandes dessinées», calendriers, affiches), des émissions radiophoniques, des expositions, des concours de dessins pour enfants sur le thème de la Croix-Rouge et des articles promotionnels utilitaires (T-shirts, bols, foulards de premiers secours, cahiers, crayons...). En l'espace d'une vingtaine de mois, quelque 4 millions de «bandes dessinées», 23 000 calendriers, 11 000 affiches, 18 000 foulards, 50 000 bols, 15 000 T-shirts, 123 000 crayons et environ 100 000 cahiers ont été distribués non seulement dans des écoles et des camps de réfugiés des pays directement affectés par le conflit rhodésien, mais aussi dans d'autres régions du continent africain. Dans le domaine de la radiodiffusion, les délégués-information à Lusaka, en collaboration avec la Croix-Rouge et la radio de Zambie, ont préparé près de 90 programmes en anglais et en langues vernaculaires qui ont passé sur les ondes, chaque semaine, durant 90 minutes d'antenne.

Enfin, bien que n'étant pas programmée dans la campagne en Afrique australe proprement dite, l'exposition itinérante Ligue/CICR, comportant une quarantaine de panneaux illustrant les activités de la Croix-Rouge, a été présentée avec un égal succès au Swaziland, en Zambie, au Kenya, au Zimbabwe et en Ouganda, depuis son inauguration, le 8 mai 1979, à Luanda (Angola).

*ACTION ANGOLA.* — Comme pour l'Afrique australe et le Salvador, la campagne d'information en Angola répond au même souci du CICR d'assurer la sécurité opérationnelle de

ses délégués afin de leur permettre d'apporter plus efficacement leur aide au plus grand nombre de victimes. En décembre, une collaboratrice de la DPI a été envoyée sur place pour préparer le programme de cette campagne. En attendant la mise en route de celui-ci, une affichette appelant au respect de l'emblème de la Croix-Rouge a été tirée à 10 000 exemplaires pour distribution dans le pays. Par ailleurs, en août 1980, une déléguée-information a passé quatre semaines en Angola, d'où elle a rapporté, à l'intention des Sociétés nationales et de la presse, une série de textes et de photographies illustrant les opérations de secours et d'assistance médicale du CICR.

#### L'information à partir du siège

Allant de pair avec ses tâches sur le terrain, la DPI a développé également une importante activité à partir du siège au niveau de la presse, de la radio et de la télévision.

**PRESSE.** — Par le canal de leurs correspondants à Genève, les agences de presse internationales, les journaux, les chaînes de télévision et de radio ont été régulièrement tenus au courant de l'évolution des grandes actions du CICR dans le monde, soit par des communiqués, soit par des reportages et des photos envoyés du terrain par des collaborateurs de la DPI, soit, encore, par des renseignements fournis en réponse à des sollicitations téléphoniques. Pour sa part, le «CICR Bulletin» a continué d'alimenter chaque mois les media en nouvelles et articles, largement repris et commentés. Par ailleurs, à son retour d'une tournée au Viet Nam, au Kampuchéa et en Thaïlande, le Président du CICR a tenu, le 14 mars, une conférence à laquelle ont assisté plus de quarante journalistes de la presse écrite, parlée et télévisée.

Pour ce qui est des publications périodiques, outre le *CICR Bulletin* déjà cité, la *Revue internationale de la Croix-Rouge* a continué de paraître une fois tous les deux mois (voir plus loin). De plus, le *Rapport d'activité* annuel a été publié pour la première fois en langue arabe, en 1980. En outre, cinq numéros d'un bulletin mensuel en anglais, «Africa Newsletter», destiné principalement aux Sociétés nationales anglophones, ont paru durant l'année.

Toujours dans le domaine des publications, le CICR a édité en 1980 un nouvel ouvrage intitulé *Le CICR et ses activités dans le monde*. Tiré à 40 000 exemplaires, ce livre bilingue (français-anglais), illustré de photos noir/blanc et couleur, retrace l'histoire, le rôle et les activités du CICR, les moyens en homme et en ressources dont il dispose, l'évolution du droit international humanitaire et les options d'avenir qui se posent à la Croix-Rouge. Signalons, enfin, qu'une deuxième édition de la brochure *Le CICR, vous connaissez-?*, remise à jour par l'addition de nouvelles données statistiques et illustrations, a paru en versions française, anglaise, allemande et espagnole, avec un tirage global de 29 500 exemplaires. La première édition, publiée en septembre 1979, avait fait par la suite l'objet de plusieurs réimpressions totalisant 25 000 exemplaires.

**AUDIO-VISUEL.** — Conformément à ce qu'ils avaient annoncé à la XXIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-

Rouge, à Bucarest, le CICR et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge ont franchi en 1980 une nouvelle étape dans le domaine de la coopération en matière audio-visuelle. En effet, le 8 octobre 1980, le Président du CICR et le Secrétaire général de la Ligue ont signé un accord aux termes duquel les deux institutions décident d'exploiter conjointement le «Centre audio-visuel de la Croix-Rouge internationale», en mettant en commun leurs effectifs, leurs équipements et leurs ressources. L'ensemble des moyens audio-visuels (installations vidéo, film et photo), regroupé en un même lieu (au 4<sup>e</sup> étage du bâtiment de la Ligue, à Genève) devrait devenir opérationnel dans la seconde moitié de 1981.

En 1980, le studio vidéo conjoint Ligue/CICR, installé provisoirement au siège de ce dernier, a produit douze films qui ont été distribués dans plusieurs pays et envoyés à un certain nombre de Sociétés nationales. Par ailleurs, le film 16 mm en couleurs sur l'action Cambodge/Thaïlande («A question of relief»), dont le tournage sur le terrain avait eu lieu à la fin de 1979, a été achevé au début de 1980. Disponible en douze versions (anglais, français, allemand, espagnol, italien, arabe, suédois, hollandais, russe, japonais, thaïlandais et portugais), il a été diffusé par plusieurs chaînes de télévision. De nombreuses Sociétés nationales en ont également fait l'acquisition.

Dans le domaine de la photographie, environ 4000 documents en noir/blanc ou en couleur sont venus enrichir, en 1980, la photothèque du CICR. En outre, quelque 20 000 photos ont été mises à disposition des Sociétés nationales et de différents media.

**PROGRAMMES RADIOPHONIQUES.** — Le Service de radiodiffusion «Red Cross Broadcasting Service» (RCBS) a célébré en 1980 ses quinze ans d'activité dans ses propres studios installés au siège du CICR, à Genève. Jusqu'en 1964, en effet, le CICR utilisait les facilités accordées par Radio-Genève pour assurer sa présence sur les ondes; dès 1965, il a pu enregistrer directement «à domicile» ses programmes et les diffuser régulièrement sur les ondes courtes de la radio suisse, à Berne, grâce à la fréquence omnidirectionnelle de 7210 kHz mise à sa disposition par l'Administration des PTT suisses.

En 1980, RCBS a continué à diffuser des programmes mensuels en cinq langues (français, anglais, allemand, espagnol et arabe) d'une durée totale de 81 heures. Il a, en outre, produit douze émissions en portugais à l'intention des stations des pays d'expression portugaise. Des bulletins d'écoute provenant d'Europe, d'Amérique du Nord et du Sud, d'Afrique, du Moyen et de l'Extrême-Orient attestent de la vaste audience touchée par ces programmes, dont les sujets évoquaient principalement l'actualité du CICR en relation avec les actions Cambodge/Thaïlande, Timor-Est, Afghanistan, Tchad, Angola, Salvador, etc. Quelques reportages sur le terrain ont également alimenté ces programmes.

**EXPOSITIONS ET CONFÉRENCES.** — Au mois de septembre, une exposition de photographies ayant pour thème les activités du CICR en Afrique, a été présentée dans les deux principales villes de Suisse romande, soit à Lausanne et à Genève. Il s'agissait d'une série de 140 photos — sélectionnées

parmi quelque 7200 documents — rapportées d'Ouganda, du Tchad, de Zambie, du Botswana et du Zimbabwe, par un photographe suisse renommé, M. Luc Chessex, engagé par le CICR pour couvrir ses activités dans le continent africain.

Dans le cadre plus particulier des relations publiques en Suisse, le CICR a organisé plusieurs conférences et expositions dans le pays.

**VISITES AU CICR.** — En 1980, le Service des visites a accueilli au siège du CICR quelque 6200 personnes, dont près de tiers appartenant au mouvement de la Croix-Rouge. Ces visiteurs, représentant toutes les parties du monde et venus soit en groupe, soit individuellement, ont suivi pour la plupart un programme comprenant un exposé et une projection de film sur les activités du CICR, ainsi qu'une visite de l'Agence centrale de recherches.

Au mois de novembre, à l'occasion de leur assemblée d'automne qui s'est tenue à Genève, les membres de la Confédération européenne de Relations publiques (CERP) ont rendu visite au CICR où ils ont entendu un exposé du chef de la DPI sur la campagne d'information conduite en Afrique australe.

**MISSIONS.** — Le chef de la DPI a effectué plusieurs missions en 1980, notamment en Afrique australe et dans le Sud-Est asiatique pour évaluer sur place l'ensemble des programmes d'information dont ses services étaient en charge. A fin février, il a représenté le CICR au séminaire de la Croix-Rouge sur l'information et la collecte de fonds, organisé à Manille conjointement par la Ligue et la Croix-Rouge des Philippines.

Des délégués-information et des photographes ont été également envoyés en Thaïlande, au Kampuchéa, en Angola, au Salvador, au Nicaragua, en Malaisie et en Indonésie d'où ils ont rapporté des reportages et des photos destinés aux publications du CICR et aux Sociétés nationales.

## La Revue internationale de la Croix-Rouge

En 1980, la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, organe officiel de la Croix-Rouge internationale et seule revue de fond de la Croix-Rouge, a paru, une fois tous les deux mois, en trois éditions principales — en français, en anglais, en espagnol — de 60 pages environ et en une édition abrégée, en allemand, de 16-20 pages, formée d'extraits d'articles imprimés dans les éditions principales.

A côté des contributions de divers auteurs sur des sujets relatifs au droit international humanitaire, («Les droits humains de l'assistance spirituelle dans les Conventions de Genève», «Le Protocole additionnel I et les Etats neutres», «Le nouveau code de protection de la population civile et des biens de caractère civil dans les conflits armés»), la Revue a publié, en cinq livraisons successives, la fin d'un ouvrage qui intéresse tout particulièrement la Croix-Rouge et dont la publication avait débuté en 1979, le «Commentaire des principes fondamentaux de la Croix-Rouge» de M. Jean Pictet. Plusieurs de ces articles ont fait l'objet de tirages à part ou ont été reproduits dans d'autres publications.

La Revue a publié une résolution des Nations Unies sur les Protocoles additionnels, une résolution de la Conférence administrative mondiale des Radiocommunications sur les radiocommunications d'urgence de la Croix-Rouge; elle a fait une place à l'actualité avec des résumés réguliers sur les activités du CICR et de ses délégations dans le monde, sur les travaux du CICR, de la Ligue et des Sociétés nationales pour la diffusion du droit international humanitaire; elle a noté les ratifications et adhésions successives des Etats aux Protocoles additionnels et l'adoption du croissant rouge par l'Iran; elle a commémoré le centenaire des Sociétés de la Croix-Rouge en Argentine et en Autriche; elle a présenté plusieurs ouvrages récents sur le droit international humanitaire et sur la Croix-Rouge.

En tout cela, la Revue s'est efforcée de rester l'organe de liaison et d'information générale entre les membres de la Croix-Rouge internationale.

---

## PERSONNEL

---

### Effectif

En 1980, la multiplication des engagements du CICR dans le monde s'est répercutée sur tous les secteurs d'activité de l'institution et a créé, notamment, des besoins accrus en personnel, tant au siège que sur le terrain.

Au siège, l'effectif a oscillé entre 342 (janvier) et 431 (décembre), avec une moyenne de 386,5 unités (contre 312,5 en 1979). Sur cette moyenne, environ 180 personnes exerçaient des fonctions en relation directe, à un titre ou un autre, avec les opérations conduites sur le terrain. Les autres étaient occupées

à des tâches relevant de l'Agence centrale de recherches, du développement et de la diffusion du droit international humanitaire, des relations avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, de l'information et des relations publiques, de la recherche de fonds, de l'administration, etc.

Sur le terrain, l'effectif du personnel (délégués et techniciens envoyés de Genève) a passé de 256 personnes en janvier à 261 en décembre, avec une moyenne de 258,5 par mois (150,5 en 1979). Le très nombreux personnel médical et paramédical mis à disposition du CICR par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, notamment en Thaïlande, n'est pas compris dans ces chiffres (entre 442 en janvier et 209 en décembre).